



**APPEL A MANIFESTATION D'INTERET N° AMI-RDC-KINS-2024-001 (BIS)
SELECTION COURTIER EN ASSURANCES POUR LES SITES D'INTERVENTION DE HANDICAP
INTERNATIONAL EN REPUBLIQUE DEMOCRATIQUE DU CONGO**

1. Pouvoir adjudicateur

ONG HANDICAP INTERNATIONAL (HI);
Bâtiment Loft II.1, Concession Utexafrica ; www.hi.org
Avenue Colonel MONDJIBA N°372, commune Ngaliema / Kinshasa / RDC

2. Description de l'appel à manifestation d'intérêt

HI compte solliciter les services spécialisés d'un courtier (personne physique ou morale) en assurance pour des conseils sur ses polices d'assurances non vie (bâtiments, véhicules) et assurances vies (maladies).

3. Durée

Le contrat est prévu pour une durée d'une année renouvelable selon l'appréciation de la prestation du courtier par HI. La prestation devra être réalisée sur tous les sites de la RDC où HI a des activités.

4. Remise des offres

Les soumissionnaires intéressés pourront déposer leurs offres sous pli fermé au bureau HI Kinshasa, sis au Bâtiment LOFT II.1, Concession UTEXAFRICA, Avenue Colonel MONDJIBA N°372, Commune de Ngaliema au plus tard le 04 /12/2024 à 12h00. Les offres seront déposées sous pli fermé avec la mention « AMI-RDC-KINS-2024-001 (BIS)»

5. Contenu de l'offre des soumissionnaires :

- Lettre de soumission à la manifestation d'intérêt ;
- Copie du document d'accréditation ARCA (Autorité de Régulation et de Contrôle des Assurances) ;
- Prospectus détaillé présentant l'entreprise pour les personnes morales et un CV pour les personnes physiques ;
- Des références d'au moins cinq (05) clients dont trois (03) ONG internationales.

Aucun employé d'Handicap International n'a le droit de demander un paiement en espèces ou l'échange de faveurs de quelque nature que ce soit en contrepartie d'un traitement préférentiel dans le processus de sélection. Cela est contre la politique de HI et si vous êtes approché par un membre du personnel pour de l'argent ou des faveurs, ou si vous êtes empêché de quelque façon que ce soit de faire partie du processus, prière signaler par email la situation rencontrée : ligne.plaintes@rdc.hi.org

Fait à Kinshasa le 19/11/2024

Seydou NEYA
Manager Logistique